



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 97665

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la prise en compte d'un avis de l'Observatoire énergie, environnement, transports (OEEET). Cet organisme vient de rendre un avis défavorable à l'autorisation des camions de 25,25 mètres de long. Son argumentaire est sans ambiguïté. Ceux qui plaident pour des camions plus grands et plus lourds le font au détriment des objectifs de report modal et de réorientation du système vers un transport plus vertueux, plus économe en énergie, écologiquement et socialement responsable. Il lui demande de respecter cet avis et de surseoir à toute expérimentation d'accroissement du gabarit et du tonnage des camions, la règle devant rester à 40 tonnes avec un maximum de 18,75 m.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97665

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 2011, page 112

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)